

Vendredi

13

Élevé dans des principes profondément athées et fortement impliqué dans un engagement politique que beaucoup considèrent comme dogmatiques.

J'ai toujours eu la chance de pouvoir m'intéresser à un grand nombre de sujets, mais il en est que je m'interdisais d'aborder.

Ce ne fut donc pas simple de frapper à la porte du Temple et encore moins d'y être accepté.

Mais une fois le bandeau tombé, une fois le chemin esquissé, j'ai eu plaisir à m'autoriser enfin à d'autres quêtes, d'autres questionnements.

Immanquablement, comme un anorexique qui retrouverait l'appétit, mes travaux m'ont alors amené sur des chemins teintés d'ésotérisme, voire de mysticisme.

C'est dans ce contexte que je me suis interrogé sur le :

« Vendredi 13 ».

Le fameux « Vendredi 13 », le très français « Vendredi 13 », car la connotation maléfique que nous lui attachons, ne dépasse guère les limites de notre doux pays.

Alors pourquoi tant de charge émotionnelle autour de ce diptyque formé d'un jour de la semaine et d'une date ?

Il y a certes cette journée du Vendredi, celle au cours de laquelle Jésus fut crucifié... mais cela n'a jamais été un 13.

Et le Vendredi Saint n'a aucune implication maléfique et cette piste là n'apporte donc pas de solution satisfaisante.

Alors, pour ma part, je pense que dans notre histoire commune, ce « Vendredi 13 » ne peut se référer qu'à un seul évènement de nature à lui attacher une force symbolique aussi durable à savoir :

« Vendredi 13 octobre 1307 », date historique de la déroute de l'Ordre des Templiers.



Ce 13 octobre, à la demande du Roi de France et avec l'accord du Pape Clément V, l'Ordre le plus riche, le plus célèbre, mais également le plus craint de toute la chrétienté, se trouvait suspendu, ses biens confisqués et ses membres jetés en prison pour y être soumis à la question.

Cet évènement, qui annonçait en fait sa dissolution future, a tellement frappé les esprits, que ce jour fatidique en est resté associé à la notion du malheur ou, plus exactement, à celle de symbolisme, voire d'occulte.

En effet, il fut d'une telle importance, qu'il marque encore de son empreinte la civilisation occidentale du XXI^{ème} siècle et il est vrai que les questions sur la vie et la mort des Templiers, suscitent encore de très nombreux ouvrages, dont un « Best Seller » récent qui n'est en fait que la reprise des thèses développées dans un ouvrage édité pour la première fois en 1994.

Encore aujourd'hui et sans véritables certitudes historiques, cet Ordre, officiellement constitué en 1118, se trouve au confluent de bons nombres de groupes et mouvements d'idées, certains très connus tels les Cathares ou les Alchimistes, d'autres plus secrets ou simplement plus controversés, tels les Rose Croix ou le Prieuré de Sion.

J'ai donc souhaité, au delà du prétexte de ce Vendredi 13, vous parler d'un Ordre extraordinaire et unique, tant dans son existence que dans sa disparition.

Pour aborder ce sujet, je vous propose de n'en survoler que quelques éléments, tant les questions sont riches.

Je souhaite donc aborder successivement les conditions historiques de leur création et de leur épanouissement, pour bien évidemment aborder ensuite leur chute et ses motifs possibles, gardant la troisième partie pour évoquer leurs éventuels secrets.



I – Juste après l'An Mil.

Il n'est pas besoin de revenir sur cette période qui a entouré le passage à l'An Mil et notre « bug » de l'An 2000 n'a rien été à côté de l'explosion de superstition qui a entouré ce passage du premier millénaire.

Mais si aujourd'hui nous rattachons cet An Mil à l'annonce faite dans l'Apocalypse selon Saint Jean, tel n'était pas forcément le cas à l'époque, ou le calendrier était moins rigoureux et ou, par exemple, les années ne commençaient pas le même mois selon les pays concernés.

Je ne retiens donc pas l'An Mil dans sa connotation superstitieuse, mais plutôt dans sa révélation de la révolution « Clunisienne » qui a directement influé sur le sujet qui nous intéresse.

Rappelez-vous que Cluny a été fondée en 910 et qu'elle a entraîné véritablement le renouveau du Moyen Age, initiant un nouveau courant de pensée, même si elle appliquait la très ancienne règle de Saint Benoît.

La charte fondamentale de l'abbaye, comportait, entre autres clauses, quatre décisions capitales :

- l'obligation du strict respect de la règle de Saint Benoît,*
- l'exemption de toute sujétion temporelle, celle des Rois et des Seigneurs ou Spirituelle, celle des Évêques hormis celle du Pape,*
- la garde des apôtres Pierre et Paul et la défense du souverain Pontife,*
- l'obligation expresse de s'adonner avec le zèle le plus ardent « selon l'opportunité et les possibilités du lieu, aux œuvres quotidiennes de la miséricorde envers les pauvres, les indigents, les étrangers, les voyageurs ».*



Cluny a donné à l'Église de grands hommes et, pour la période qui nous intéresse, elle a directement formé Hildebrand, devenu le Pape Grégoire VII créateur de la réforme Grégorienne mais également, celui qui devint en novembre 1095 le Pape Urbain II.

Nous nous rapprochons des Templiers, car il est aujourd'hui communément acquis que l'idée de la constitution des Templiers a germé dans l'esprit de certains chevaliers à l'occasion de la première croisade qui s'est déroulée de 1096 à 1099.

Notons au passage, que la fin de la croisade correspond presque exactement à la création de l'Abbaye de Cîteaux, mère de l'Abbaye de Clairvaux fondée par le future Saint Bernard.

Cette croisade a été voulue et conçue par Grégoire VII puis mise en œuvre par Urbain II, dont la fougue et la force de conviction ont été soulignés par de nombreux historiens.

À ce stade, je peux rajouter que le Pape Urbain II est originaire d'un petit village champenois dénommé Châtillon, pas très loin de la demeure d'Hugues de Payns, fondateur de l'Ordre du Temple.

Au terme de cette croisade, se trouve fondé le Royaume de Palestine, dont Godefroy de Bouillon devient le premier souverain, sous le titre non pas de Roi mais « d'Avoué du Saint Sépulcre ».

Son frère devint le 1^{er} Roi sous le titre de Baudouin I et mourut en 1118, laissant la place à Baudouin II.

Et nous voilà arrivés à nos Templiers !

En effet, il est le plus souvent admis que c'est justement en 1118, le champenois Hugues de Payns, Geoffroy de Saint-Omer et sept compagnons d'armes, proposaient au roi Baudouin II de Jérusalem la mise en place d'une troupe permanente qui, sous la forme d'un ordre à la fois militaire et religieux, garantirait la défense de la ville Sainte et assureraient également la liberté des routes aux pèlerins.



Ils procèdent alors cette constitution, sous la dénomination de « l'Ordre des Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon ».

Cette dénomination qui, par la suite, ne pouvait valablement être compatible avec sa puissance et sa fortune, d'où la dénomination finale « d'Ordre des Templiers ».

Ils firent vœux de se consacrer à la protection des pèlerins en Terre Sainte.

Peu après leur création ils sollicitèrent le Pape Honoré II afin d'obtenir une constitution particulière, et, à l'occasion du Concile de Troyes en 1128, Saint Bernard leur composa une règle : « La louange de la nouvelle milice » (De laudae novae militiae ad milites templi).

C'est à dater du 29 mars 1139, avec la bulle « Omne datum optimum », accordée par Innocent II à Robert de Craon, que le Temple reçut sa constitution définitive, le pape assurait à l'Ordre ses privilèges, son indépendance et, notamment, l'exemption de la justice épiscopale.

Suivront vers 1165, les Retraits qui sont les véritables statuts hiérarchiques et, à partir de cette époque, l'Ordre du Temple ne relève plus que du Pape et devient en fait indépendant.

L'idée Cistercienne appliquée par les Templiers est de fédérer les divers royaumes européens sous la suzeraineté d'une haute autorité détenant un pouvoir moral et matériel lui permettant d'arbitrer les conflits avant qu'ils ne se déclarent et de maintenir une paix universelle profitable à tous les peuples chrétiens, juifs et musulmans.

Puissance temporelle indépendante, non soumise aux autorités locales, le Temple jouit alors de la protection du Pape, sans en accepter la tutelle.

L'ordre, compte 15 000 membres, répartis entre :

Les Chevaliers d'origine Noble, revêtus du fameux manteau blanc frappé de la croix rouge sang.



Les Sergents issus de la Bourgeoisie, en Manteau Bruns, (tous deux semble t'il soumis à la règle).

Les miliciens ou Turcoples lorsqu'il s'agissait de « locaux », soldats ordinaires, employés à temps par l'Ordre, mais qui ne prêtaient qu'un vœu d'obéissance.

L'étude des combats menés par les Templiers permet de constater qu'ils développaient une ardeur au combat très au dessus de la moyenne, qu'ils soient aux cotés des croisés ou seuls face à l'ennemi, leur règle leur interdisait d'ailleurs de refuser un combat, sauf si l'ennemi était à un contre trois !

S'il est désormais acquis que les Templiers n'ont quasiment jamais accompagné ou protégé le moindre pèlerin, ils ont mis en place un système d'une rare efficacité, leur permettant de drainer en occident les moyens matériels et humains leur permettant de remplir leur véritable mission.

Et dans ce cadre, dans quasiment chaque domaine d'intervention, les Templiers se sont révélés en avance sur leur temps.

En effet, en ces époques troublées, les routes étaient peu sûres et quiconque partait en périple avec son or, n'était pas assuré d'arriver à destination sans être dévalisé.

Les Templiers révolutionnèrent leur époque en instituant la lettre de change, ou plutôt en transformant ce qui avait été mis en place de façon quasi artisanale par les Lombards, en un système universel de transmission de fonds.

Ainsi, dans les régions et pays où ils étaient implantés, il suffisait au voyageur de se rendre dans une Commanderie et d'y déposer son argent contre un reçu, pour pouvoir ensuite voyager l'esprit serein.

En effet, contre présentation de ce reçu dans n'importe quelle autre Commanderie, le voyageur pouvait récupérer son argent, limitant ainsi considérablement les conséquences d'une mauvaise rencontre, du moins sur le plan financier.



Les Historiens ont noté que les Templiers prélevaient à cette occasion un pourcentage mais, comme le prêt à intérêt était interdit par l'Église, cette somme était fictivement intégrée à celle qui était déposée, le déposant recevant alors un reçu amputé des intérêts convenus.

Le Temple possède au moment de sa suppression 9000 maisons réparties en Europe.

Toutes ces maisons reçoivent des dépôts et accordent des prêts et des avances à des emprunteurs publics et privés.

Pour mémoire, le Temple de Paris a été longtemps le dépositaire du Trésor Royal et Philippe le Bel, a fréquemment recouru aux services du Temple pour effectuer des emprunts, les mauvaises langues prétendant même que le montant de la dette du monarque a pu valablement influencer sur sa décision de faire disparaître les Templiers.

Mais les Templiers jouent également un rôle important dans les campagnes où ils financent des moulins à vent, à eau et des forges.

Si leurs premières terres résultent des dons effectués par ceux qui rejoignaient l'Ordre, il faut noter que les Templiers ont développé par la suite une politique d'achats, politique certaines fois particulièrement agressive, et que l'on peut également leur attribuer la paternité de la création du remembrement.

L'Ordre s'attachant tout particulièrement à transformer ses possessions en unités économiques cohérentes.

Pour ce faire, ils ont notamment effectué un maillage du territoire, notamment sur les chemins du pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle, s'attachant à installer les commanderies et maisons de telle sorte que dans les endroits stratégiques ils n'étaient jamais distants de plus d'une journée de marche.

Avec les Templiers homme et argent étaient en sécurité.



Remarquables monnayeurs, dont les méthodes s'appliqueront encore cinq siècles après leur disparition, ils furent des comptables de premier plan puisqu'ils inventèrent la comptabilité en partie double et tinrent pour la première fois dans l'histoire un véritable « grand-livre ».

Banquiers des pèlerins, les Templiers amassèrent ainsi une véritable fortune qui en fit une puissance aussi importante que celle de la royauté.

Malheureusement pour eux la situation s'est brusquement dégradée.



II – Plus dure sera la chute !

Sur le terrain d'abord, avec la perte du royaume de Palestine, qui obligea les Templiers à quitter l'Orient, même s'ils tentèrent de s'installer à chypre.

En effet, si la première croisade a été un succès, cela était du pour une bonne partie aux divisions internes du camp musulman.

La seconde croisade, initiée par Saint Bernard, se déroule de 1146 à 1149 et se révèle un véritable désastre avec des pertes atteignant 90% des effectifs.

Les Templiers, tout comme les Hospitaliers sont sur place et défendent le royaume, alors même que les croisés sont retournés chez eux,

Ils sont au contact des populations locales et assument non seulement leur rôle de soldats, mais également d'administrateurs de nombreuses forteresses.

Malheureusement pour eux, leur vision du monde en général et de la défense de Jérusalem, n'est pas partagée par les autres nobles qui se battent entre eux pour le pouvoir et laissent leurs adversaires reprendre de plus en plus de villes.

Le Royaume de Jérusalem se désagrège et se rétrécit, pendant que se poursuivent les luttes intestines et les erreurs militaires.

Les troisième et quatrième croisades s'arrêteront chacune à Constantinople.

Cette lente mais constante désagrégation trouvera son terme à l'occasion de la 9^{ème} croisade, qui conduira à la perte de la dernière ville d'Orient, Saint Jean D'Acre et à la disparition du Royaume de Jérusalem.



Les Templiers n'ont plus aucune légitimité en Orient et, même s'ils tentent de se trouver un Royaume, par exemple à Chypre, ils sont désormais comme des Rois sans terre.

En Occident également ils deviennent gênants là même, où leur système les maintenait comme une puissance financière et politique incontestable.

C'est dans ce contexte que Philippe le Bel, avec le plein accord du pape Clément V, décide de mettre un terme à cette situation, le « Vendredi 13 octobre 1307 ».

Il a longuement mûrit son plan et n'a pas hésité, avec le tristement célèbre Guillaume de Nogaret, à se trouver à l'origine du décès d'un des prédécesseurs de Clément V à savoir Boniface VII.

(De mauvaises langues prétendent qu'il empoisonna Saint Benoît XI, éphémère Pape qui a succédé brièvement à Boniface VII).

Philippe le Bel organise longuement et méthodiquement son opération et adresse partout en France et dans le plus grand secret ses ordres et ainsi, il fait arrêter tous les Templiers, leurs biens étant confisqués.

Les biens qui ont pu être saisis ont été remis en définitive à l'Ordre des Hospitaliers qui, pour sa part, a duré jusqu'à nous au travers de l'Ordre de Malte, pour l'essentiel des propriétés, ou autres biens ainsi que la flotte Templière, n'ayant jamais été appréhendés leurs localisations demeurent une énigme.

Le Grand Maître Jacques de Molay est lui-même arrêté et soumis à la question, il passe alors des aveux complets dès le 24 octobre 1307 mais il montera finalement sur le bûcher « encore un Vendredi 13 » de mars 1314, après s'être rétracté et diront certains retrouvé sa dignité, devenant ainsi un hérétique ainsi promis au bras séculier, c'est à dire au bûcher.



L'ordre a été officiellement dissous par une bulle papale du 3 avril 1312, qui confirmait en fait la décision du pape Clément V, en date du 22 mars 1312, étant ici observé qu'il s'agissait d'une bulle « par provision » c'est à dire ne prononçant aucune condamnation définitive de l'Ordre.

Nous pouvons nous interroger sur les motifs de cette dissolution. Les circonstances de cette opération sont bien connues.

Le Roi fait savoir que grâce à des dénonciations émanant d'anciens Templiers exclus, il avait eu connaissance de pratiques criminelles au sein de cet ordre tout à fait particulier.

Ces pratiques sont principalement les pratiques sodomites, l'adoration d'une idole et le triple renoncement à Jésus avec crachat sur la croix.

Les motifs véritables devaient sans doute plutôt trouver leurs racines dans la dimension matérielle de cet ordre, car l'on comprend que son pouvoir, son organisation et ses richesses, aient pu susciter envies et jalousies.

Il est peu crédible de penser que Philippe le Bel, qui est rendu responsable de la mort d'un, voire deux, Papes, ait pu véritablement être préoccupé de l'éventuelle hérésie de l'Ordre des Templiers.

On peut également souligner que cette hérésie aurait tout autant été remarquée voire pourchassée par d'autres royaumes, or nous savons le peu d'empressement qu'on mit les autres Rois à appliquer la Bulle du Pape emportant dissolution de l'Ordre.

Il est en revanche établi que Philippe le Bel s'est vu refuser son initiation dans l'Ordre du Temple et que par ailleurs il avait une dette énorme vis à vis des Templiers qui, rappelons le, ont été pendant très longtemps les dépositaires des finances royales, y compris sous le règne de Philippe le Bel.



Nous indiquerons également que le Roi de France pouvait à juste titre se demander qui de lui ou de l'ordre, exerçait le véritable pouvoir temporel

Mais il faut également préciser qu'au travers notamment de cette démarche de destruction du Temple, associée à un affaiblissement de la Papauté, Philippe le Bel est « l'inventeur » d'une Royauté laïque, c'est à dire indépendante du pouvoir spirituel et donc de Rome.

Il ne faut donc pas se figer sur une analyse qui placerait les Templier dans leur qualité de « Chevalier Blanc » alors que Philippe le Bel serait le méchant du scénario.

En effet, à partir du moment où l'Ordre, contrairement aux Hospitaliers, n'avait plus de raison d'être sur le plan militaire, il devenait un état dans l'état, de nature à heurter frontalement les intérêts de la royauté.

Le maintien des Templiers aurait été un obstacle déterminant à la création de la Royauté telle que Philippe le Bel la concevait et telle qu'elle s'est imposée jusqu'à ce jour.

Ainsi, avant Philippe le Bel, le Roi n'avait guère plus de puissance ou de richesses que ses vassaux et, par exemple, au 12ème siècle, le Comte de Champagne possédait plus de terres que le Roi de France.

Philippe le Bel a inventé la Monarchie centralisée et son règne est marqué par :

- Un accroissement de l'autorité royale,*
- Un affranchissement de l'autorité pontificale,*
- Un développement de l'administration,*
- Une extension du domaine sous contrôle royal.*

Il a véritablement initié la dynastie des Capétiens en s'éloignant des traditions féodales, par exemple, en organisant la tenue d'assemblées formées de représentants des 3 classes : clergé, noblesse et bourgeoisie.



Ces assemblées, ancêtres des « états généraux », n'étaient réunies que dans des circonstances graves et avaient en fait un pouvoir bien réduit : le roi et ses conseillers n'attendaient qu'une approbation des propositions présentées, et ainsi l'appui moral des sujets importants du royaume.

Il a donc créé le premier état centralisé, même si cette création s'est faite au prix de l'assassinat d'un Pape et de la disparition des Templiers.



III – Les secrets des Templiers

Il faut tout d'abord se demander s'il y a le moindre secret dans l'aventure des Templiers ?

Nous avons vu cependant qu'il y a de nombreux points d'ombre dans leur histoire et ce, dès leur constitution.

Nous avons indiqué également que leur expansion et leur disparition, peuvent toutes deux s'appuyer sur des réalités purement économiques.

Mais peut-on accepter que la cause de cette disparition ne se situe que dans la sphère de la temporalité et que le vitalité des Templiers n'ait été due qu'à leurs talents de cambistes ou de gestionnaires ?

La réponse vient, pour certains auteurs, des travaux entrepris par les neuf fondateurs :

*Hugues de Payns,
Godefroy de St-Omer,
Payen de Montdidier,
Archambaud de St Agnan,
André de Montbard,
Godefroy Bison,
Rossal,
Gondamer,
Hugues Comte de Champagne.*



Lors de leur premier séjour en Palestine.

En effet, dès leur arrivée, ils obtinrent de Baudouin II, le droit de demeurer dans l'aile du Palais Royal de Jérusalem, qui jouxte la Mosquée El Aqsa, là où était censé s'élever l'antique Temple de Salomon, d'où leur première dénomination de Pauvres Soldats du Christ et du Temple de Salomon (Pauperes Commilitones Christi Templique Salomonici).

À l'occasion de ces travaux, ils fouillent notamment les écuries de Salomon et pendant de nombreuses années, ils restent seuls, sans recrutement extérieur.

Puis brusquement, ils envoient une délégation auprès du Pape et bénéficient presque immédiatement de leur fameuse règle et d'exonérations multiples, qui les rendent totalement indépendant du pouvoir ecclésiastique et placés sous la seule, et lointaine, responsabilité du Pape.

Il est dès lors facile de penser qu'à l'occasion de ces fouilles menées dans un lieu hautement symbolique, les Templiers ont fait une découverte, qui leur a valu ce traitement de faveur de la part de l'Église Romaine.

Cette situation, le mystère qui entoure ces premières années de leur existence, suscite déjà des questionnements.

Pour ce qui concerne le passé des Templiers, beaucoup d'hypothèses circulent et certains auteurs prétendent que l'ordre des Templiers n'a été créé que pour officialiser une société secrète et occulte déjà préexistante, qui avait pour mission de rechercher les origines du christianisme.

Ils y n'y voient alors, qu'une lointaine filiation avec Saint Benoît et avec les Bénédictins, en passant par Cluny, puis Clairvaux.



D'autres acceptent la date de création officielle de l'ordre et considèrent qu'ils ont effectué des fouilles de l'ancien Temple de Salomon et que, ce faisant, ils ont trouvé des éléments clés de l'histoire du Christianisme et, notamment, le Saint Graal.

Vous comprendrez aisément qu'il est impossible de résumer ici les théories ainsi développées et qui s'appuient toutes sur des recherches particulièrement érudites, mais pas toujours convaincantes.

Vous admettez sans doute que ces théories, qui sont parfois contradictoires entre elles, se heurtent systématiquement :

À l'une ou l'autre des étapes de la démonstration,

À des carences en matière de preuve ou même à l'absence de rigueur dans le raisonnement.

Il existe cependant des éléments qui, à défaut d'être parfaitement certains, paraissent communs à tous les auteurs qui sont intervenus sur le sujet.

Il paraît ainsi acquis que l'Ordre des Templiers comprenait plusieurs cercles et qu'il se comportait comme une école de mystères, avec une hiérarchie reposant sur l'initiation et le secret.

L'existence d'une règle secrète a été évoquée à plusieurs reprises, sans que ce document ait pu être appréhendé.

Mais derrière les accusations hérétiques portées contre les Templiers, figurent quelques éléments de recherche.

Il a été ainsi reproché aux Templiers d'adorer une tête coupée qu'ils appelaient le Baphomet.

Cette idole, dont l'adoration est explicitement visée dans les motifs de la dissolution de l'ordre a beaucoup intrigué et l'on n'en possède que très peu de représentations.



Pour certains elle est la preuve de la collusion avec les musulmans et elle serait une contraction entre « BAPTISTE » et « MAHOMET », pour d'autres, il apparaîtrait que ce terme, décrypté selon le code dénommé Atbash, que l'on retrouve dans les manuscrits de Nag Hammadi rédigés plus de mille ans avant la création des Templiers, signifierait « SOPHIA », terme grec pouvant signifier sagesse, mais également, selon les gnostiques, l'Égyptienne « ISIS ».

Enfin d'autres auteurs rapprochent ce terme des pratiques alchimistes et y voient le rappel du terme de « Bapheus Mété » ou le « Teinturier de la Lune » ce qui nous renvoie à la réalisation du « Grand Œuvre ».

Mais hormis le débat sur ce « Baphomet », la plupart des auteurs soulignent affirment qu'en fait, les Templiers paraissaient adorer le « principe féminin », même si la référence à « Notre Dame » souffre plusieurs interprétations.

Ces éléments épars et à priori sans grande signification, sont à rapprocher du fait que ces « Moines Soldats » avaient une grande dévotion pour Saint Jean le Baptiste, dont la tête coupée était l'une des représentations, et de Marie Madeleine, même si officiellement ils vénéraient la Vierge Marie.

Or, « Saint Jean le Baptiste » et « Marie Madeleine » sont les deux « Piliers » de la plupart des thèses hérétiques ou gnostiques modernes et anciennes et si on les retrouve tous deux dans l'histoire et les pratiques des Templiers, ces deux personnages présentent comme point commun d'être, d'une part, centraux dans l'histoire de Jésus et, d'autre part, d'être quasiment bannis des évangiles canoniques.

Rappelons le rôle biblique de nos deux Saints. Jean le Baptiste, tout d'abord, a baptisé Jésus dans le Jourdain et a annoncé sa venue au monde, en sa qualité de messie.



Marie Madeleine, pour sa part intervient à plusieurs reprises mais, fondamentalement c'est elle qui a oint Jésus avec le nard et cette onction se trouve bien être un des fondements du christianisme, dans la mesure où le terme Christ est dérivé du grec « Christos », traduction de l'hébreu Messie, et que, contrairement aux croyances, ce terme signifie simplement « Oint » (celui qui est oint), sans qu'il soit ici question de divinité.

Marie-Madeleine est également la première personne à laquelle s'est présenté le Christ ressuscité.

Voilà donc deux personnages centraux qui, curieusement, sont quasiment absents des évangiles, comme si leurs rédacteurs avaient cherché à en minimiser l'importance, sans pour autant pouvoir en nier l'existence.

Car il est un fait acquis, que seules des personnes ayant autorité pouvaient pratiquer les rites du « Baptême » et de l' « Onction », ce qui rajoute d'autant au mystère entourant nos deux Saints.

Prenons Saint Jean le Baptiste, dont la tête coupée fut réclamée par Salomé, à son père.

On sait peu de choses de sa vie, hormis que sa naissance fut annoncée par un Ange et que sa mère enfanta alors qu'en théorie, elle était âgée et vraisemblablement ménopausée.

Il est acquis que Jean était un prêcheur et qu'il dirigeait, ou qu'il avait fondé, un groupe religieux, voire une secte. (Certains auteurs parlent ici des essoniens).

On sait également que les premiers disciples de Jésus ont été recrutés parmi ceux de Jean et il faut dès lors s'interroger sur les liens entre Jésus et Jean.

Aux termes des prophéties, Jean aurait du être la réincarnation du prophète Elie et que c'est à ce titre qu'il aurait pu annoncer la venue du Messie.



On sait que Jean a refusé d'être reconnu comme la réincarnation d'Élie, mais qu'en revanche il annonce en ces termes la venue du messie :

« Moi, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers.

« Lui, il vous baptisera du Saint Esprit et de feu. »

(Matthieu, 3.11).

Les évangiles placent donc Jean le Baptiste comme un annonciateur de Jésus et puis, il disparaît quelque peu des textes sacrés. La difficulté théologique, qui va sous-tendre les thèses hérétiques développées par la suite, pourrait venir du baptême même donné par Jean à Jésus.

En effet, ce rituel du baptême n'a d'autre but que de permettre la repentance et renvoie donc à des notions centrales du catholicisme, que sont le péché et justement la repentance, puis le pardon.

Mais comment expliquer alors que le Fils de Dieu ait eu besoin du baptême ?

Comment justifier cette nécessité de se laver de péchés que, par définition, sa nature également divine lui interdisait ?

L'Église Catholique répond en indiquant que Jésus, qui n'en avait pas besoin, a souhaité le Baptême pour montrer l'exemple.

La réponse habituellement apportée à cette question par ceux qui sont qualifiés d'hérétiques, se résume dans le fait que Jésus aurait été l'un des disciples de Jean et aurait recueilli ses enseignements.

Cette thèse appelle des développements particulièrement riches et complexes qui s'appuient sur la supposée existence d'une Église de Saint Jean le Baptiste (l'Église Johannite).



Église dont les principes auraient été retrouvés par les Templiers, ce qui aurait risqué de remettre en cause tous les fondements de l'Église Catholique, d'où la décision de dissolution de l'ordre du Temple.

Cette thèse s'appuie par exemple sur la découverte tardive de la survivance d'une secte dite « des Mandéens » présente encore en Irak et qui pratique le baptême rituel en référence à Saint Jean et qui considère Jésus comme un usurpateur.

Cette thèse de l'usurpateur peut être rapprochée de celle donnée de Jésus dans le Talmud.

Je n'irais pas plus loin dans l'évocation des thèses concernant le rôle spirituel et temporel de Saint Jean le Baptiste et de sa possible opposition avec Jésus et je vous renvoie une nouvelle fois à la lecture des nombreux ouvrages rédigés sur ce sujet.

Je ferais cependant une nouvelle référence à Saint Jean le Baptiste, après avoir évoqué les questions tournant autour de Marie Madeleine.

Comme je vous l'ai indiqué, elle est sans doute au cœur du mystère entourant la mort et la résurrection de Jésus.

Il semble aujourd'hui admis que Marie Madeleine et Marie de Béthanie, sœur de Lazare, ne soient qu'une seule et même personne.

On peut également noter que la mort et la résurrection de Lazare peuvent aisément être assimilées à un rite initiatique dont certains parmi nous, comprendrons la correspondance.

La plupart des auteurs contemporains considèrent également que Marie Madeleine n'était pas une prostituée, mais plutôt une femme d'un rang certain et qu'en fait, elle aurait été l'une des disciples de Jésus, si ce n'est, sa première disciple.

Cette affirmation renvoie aux questionnements concernant la relation entre l'église Catholique et les femmes et la véracité ou la partialité des évangiles « officielles », dites évangiles canoniques.



Vous savez que le nouveau testament s'est vu principalement constitué en 325, lors du concile de Nicée et que c'est à cette occasion que l'on a figé la doctrine catholique, prenant prétexte de la nécessité de trancher définitivement le débat sur « la nature de Jésus ».

Lors de ce concile, un texte est adopté qui affirme la foi de l'Église chrétienne, le fameux « Credo ».

On y affirme que le Fils est de la même substance que le Père et qu'ils sont donc parfaitement égaux :

« Nous croyons en un Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, et en un Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, unique engendré du Père, c'est à dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non fait, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre, qui pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu, s'est incarné, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour est monté aux cieux et viendra juger les vivants et les morts, et en l'Esprit Saint. »

En plus de l'adoption de ce texte, le concile fixe des dates de célébrations et détermine des règles plus ou moins importantes. Ce concile marque également le rejet de certains textes et notamment de ce que l'on appelle aujourd'hui les évangiles gnostiques, dont certains ont été retrouvés, soit sur le site de Nag Hammadi, soit parmi les manuscrits de la Mer Morte.

Ces textes, désormais hérétiques, ne sont pas systématiquement en opposition avec les évangiles canoniques, mais ils apportent souvent des commentaires très divergents, notamment sur les rôles de Saint Jean le Baptiste ou de Marie Madeleine.

L'ouvrage le plus connu de ce point de vue est le « Pistis Sophia » auquel le myste pourra se référer, mais, sans rentrer dans les détails, on peut dire que dans les textes ainsi rejetés, Jésus parlait notamment de Marie Madeleine en précisant qu'elle était « l'Apôtre des Apôtres ».



L'évangile gnostique de Philippe précisant par ailleurs que les autres Apôtres la détestaient et que Pierre, notamment, aurait demandé à Jésus pourquoi il la préférerait à tous les autres et pourquoi il l'embrassait sur la bouche.

Cette vision d'une Marie Madeleine, « Initiée » et « Disciple », est très éloignée de celle de la prostituée qui a toujours été véhiculée par le dogme catholique.

En revanche une telle vision peut apparaître comme compatible avec une déclaration de Jésus qui aurait dit lors de son onction, réalisée je le rappelle par Marie Madeleine :

« Je vous le dis en vérité, partout où la bonne nouvelle sera prêchée, dans le monde entier, on racontera aussi en mémoire de cette femme ce qu'elle a fait. » (Marc 14 :9)

Il n'existe peut être pas de vérité derrière ce débat sur la nature et le rôle de Marie Madeleine, mais c'est bien sur la base de ces discordances, que les plus célèbres thèses hérétiques se sont construites et resurgissent à nouveau au travers de l'actualité littéraire.

Si chaque auteur développe ses théories propres, le fil conducteur des thèses développées, soutenues et argumentées, repose sur le fait que Marie Madeleine était la concubine de Jésus et qu'ils auraient eu ensemble des relations sexuelles.

Certains rajoutent qu'ils étaient mariés, d'autres qu'ils auraient eu une fille, mais c'est bien la dimension charnelle, en même temps que spirituelle, de leur relation qui est développée.

Une de ces théories, est à la base de la thèse de l'existence du Prieuré de Sion et fait remonter la dynastie Mérovingienne à la naissance de cet enfant.

Pour ma part, je ne souhaite pas argumenter sur le bien fondé de cette position.



Je préciserais simplement que les seules preuves tangibles de la création de cette association remontent au milieu du XX^{ème} siècle, que le personnage à l'origine de cette mouvance est Monsieur Pierre Plantard, connu à ses débuts pour ses thèses antijuives et antimaçonniques.

Les thèses sont donc multiples et je me garderais bien d'en choisir l'une ou l'autre.

Mais pour ma part, je voudrais simplement indiquer aux Mystes que nous sommes, que celle qui m'a le plus interpellé se trouve notamment développée dans l'ouvrage de Lynn Picknett et Clive Prince :

« La révélation des templiers ».

Cet ouvrage relie les pratiques des Templiers, l'adoration du principe de féminité notamment, à une thèse faisant de Jésus, Jean le Baptiste et Marie Madeleine, les prêtres d'un culte Osirien.

Ils rapprochent ainsi les éléments fondamentaux du Christianisme, de ceux présents dans ce culte égyptien, par exemple sur le baptême ou la rédemption.

Ils évoquent les curieuses analogies dans la mystique Égyptienne, avec celle retenue comme fondement du dogme catholique, en rappelant par exemple qu'Osiris fut tué par son frère et son corps dispersé, que sa mort intervint un « Vendredi », qu'il est ressuscité trois jours après grâce à l'intervention d'Isis.

De plus, dans ce culte ancestral, il faut souligner les conditions de cette résurrection, puisque Seth, le frère d'Osiris avait pris soin après plusieurs tentatives avortées de disperser les morceaux du corps de son frère et que c'est dans ces conditions qu'Isis avait reconstitué le corps d'Osiris, hormis son sexe qu'elle n'avait pu retrouver, et qu'alors, après cette résurrection, ils eurent ensemble un enfant dénommé Horus.

Par ailleurs, dans ces rites Osiriens, l'onction avait une place centrale et le rôle de la femme était déterminant.



Les auteurs précités replacent alors les interventions de Marie Madeleine, de l'onction au tombeau puis à l'annonce de la résurrection, dans ce cadre et rattachent le mythe de l'immaculée conception à l'enfantement d'Horus, étant précisé également que ce type de conception se retrouve également dans d'autres religions à mystères, comme le culte de Diane.

L'onction pour sa part était l'un des éléments fondamentaux qui permettaient la transformation de Pharaon en Osiris et cette onction ne pouvait être réalisée que par une femme, représentation vivante d'Isis.

On retrouve bien tout ce qui est souvent présenté comme étant la spécificité, voire l'inventivité du dogme Chrétien.

Cette thèse peut paraître comme loufoque ou hérétique aujourd'hui, mais on peut facilement imaginer comment elle aurait été qualifiée au temps des Templiers...

Mais si comme le prétendent les auteurs précités, c'est ce secret que les Templiers auraient découvert et qu'ils auraient protégé puis transmis, le regard porté sur leur développement ou leur disparition en deviendrait tout autre.

Malheureusement les preuves historiques ou scientifiques nous manquent et l'on en reste donc au stade des hypothèses... ou des secrets initiatiques.

Car si secret il y a il est peut être connu et non divulgué, en dehors de certains cercles.

Je ne parle pas de la mystification éventuelle du prieuré de Sion, mais bien de certains cercles, qu'ils soient à l'origine, au sein, ou en dehors de la Franc-Maçonnerie.

Car la question de la transmission des secrets ou connaissances Templiers reste l'objet de débats et de recherches et c'est par cette question là que je conclurais mes travaux,



Conclusion

Les Templiers gardent une réelle capacité à nous interpeller et l'étude de leur Ordre ou de ceux qui gravitaient autour, nous ramène sans cesse sur la voie symbolique.

Nous aurons ainsi à cœur de rappeler qu'ils sont souvent présentés sous une forme duale :

« Les fameux deux chevaliers partageant le même cheval »

Mais qu'ils étaient en réalité placés sous le signe du Ternaire :

« Accepter le combat à 1 contre trois, ne riposter qu'après trois attaques, trois messes par semaine, trois plats dans un repas sans viande, trois fois de la viande par semaine, communion trois fois l'an ».

Nous pouvons suivre la piste de la flotte Templière lorsqu'elle a fuit la France et nous intéresser alors aux ports écossais.

Sur cette terre, nos pas peuvent nous mener alors vers la Chapelle de Rosslyn, au plan de cet édifice et aux curieuses décorations ornant cette chapelle ou aux tombes garnissant les cimetières alentours.

Nous pourrions également nous interroger sur les liens entre Christophe Colomb, Vasco de Gama et l'héritage Templier, ne serait ce qu'en se reportant aux symboles qu'ils portaient sur les voiles de leurs navires.

Nous pourrions mener très loin une recherche que je ne souhaite pas poursuivre ici.

Mais vraisemblablement, l'un des voyages les plus surprenant que nous propose l'étude des Templiers, ne se situe pas dans sa filiation contemporaine à notre propre création, mais plutôt l'étude des liens que l'Ordre a noué avec les constructeurs de Cathédrales, avec l'Art gothique.



Les Templiers se sont en effet trouvés à l'origine de cette explosion architecturale que représente l'édification des cathédrales gothiques et cette architecture Templière nous a laissé des nombreux messages symboliques, gravés dans la pierre.

Ils ont introduit l'arc brisé, appelé par dérision l'art gothique, qui symbolise l'élancement et la légèreté.

Mais de nombreux autres symboles nous viennent des Templiers, tels la feuille de chêne, symbole de pérennité, l'équerre, signifiant le travail dans la rectitude, le compas, évaluation de ses possibilités ou le laurier, symbole d'immortalité.

Mais cette implication forte dans la création de ces merveilles architecturales nous questionne nécessairement.

Comment, s'est-il trouvé, tout à coup dans l'Occident Chrétien, des « dompteurs » de pierre comme on n'en avait jamais vu depuis les pyramides ?

D'où tenaient-ils leur savoir d'initiés ?

Combien de générations de maçons et de tailleurs de pierre faudrait-il, aujourd'hui, pour produire des maîtres capables de réaliser l'équivalent des cathédrales de Chartres ou d'Amiens ?

Les bâtisseurs de jadis ont laissé leurs signatures, sur des poutres ou des pierres.

Certes, nous connaissons des noms d'architectes et de maîtres d'œuvre, pour Amiens, mais pas pour Chartres... et force est de constater qu'en fait, on sait peu de choses sur l'origine de ces constructeurs, sur le savoir-faire dont ils ont été les dépositaires.

Nous disposons pourtant de quelques pistes.

Ces constructeurs, qui se déplaçaient de chantiers en chantiers, étaient réunis en confréries, fraternités ou compagnonnages, un mot qui vient de « compas », leur outil de prédilection, et qui signifie également « qui partage le même pain ».



Les confréries les plus connues ont eu pour nom les Enfants du père Soubise, les Enfants de Maître Jacques ou les Enfants de Salomon et elles ont aujourd'hui pour héritiers les Compagnons des devoirs du Tour de France.

Leur création est bien antérieure à celle des premières guildes anglaises des métiers (vers 1110 -1133) et sous l'Empire Romain, elles étaient déjà exemptes d'impôts.

Le Maître Jacques auquel elles font référence, est celui qui fut mandé par Hiram de Tyr, pour le compte du roi Salomon, afin de construire le temple de Jérusalem.

C'est un jars, un Maître Jars. Maître, il est initié à la nature de la pierre et la légende note bien qu'il taillait la pierre depuis l'âge de quinze ans.

Cette même légende donne Maître Jacques comme responsable des colonnes qui se trouvaient situées à l'extérieur du Temple et appelées B et J.

Certains légendaires le font assassiner par la fraternité des « Enfants du Père Soubise », c'est à dire : Cluny, qui nous donnera Clairvaux et Saint Bernard...

Ces confréries utilisaient un langage qui leur était propre, langage imagé dénommé « la langue des oiseaux » que l'on pratique en jouant de la consonance des mots, également définie comme étant parlée en art goth (voir l'origine grecque du mot goth : art de la lumière, art de l'esprit.)

De Saint Louis, ardent croisé, les bâtisseurs de cathédrales obtinrent des franchises royales qui en firent des «maçons francs». C'est dire la reconnaissance et l'estime dont ils jouissaient.

Ces privilèges, le roi Philippe le Bel, dans son acharnement pour anéantir les Templiers, les supprima sèchement.



En effet, les bâtisseurs de cathédrales furent également pourchassés lors du procès des chevaliers du Temple, leurs protecteurs, si bien que beaucoup disparurent et que leur langage entra alors dans la clandestinité.

À Paris, ils trouvèrent refuge au sein de la Cour des Miracles et c'est sous la protection des voleurs et brigands qu'ils purent maintenir en vie leur langage, ce « langage des oiseaux » devenu langage de l'Art Goth, origine possible, même si elle est controversée, de l'argot.

Pourchassés, leurs confréries anéanties, ils sont passés dans la clandestinité mais, dans certaines régions, ils ont survécu sous la forme de groupes déjà clairement identifiés et, notamment, les fameux Cagots du Sud Ouest de la France.

Ils sont nombreux à avoir recherché les origines de ces chrestiaas, premier nom donné aux cagots.

Anciens Wisigoths ou Sarrasins, vrais lépreux « blancs », Arabes « collaborationnistes » ou anciens Croisés revenus de Terre Sainte, nul ne sait qui ils étaient vraiment et pourtant, ils ont construit les cathédrales.

Sans développer plus avant, il faut souligner que cette communauté était « maudite » qu'elle était obligée de résider en dehors des villages avec interdiction formelle de se mélanger avec le reste de la population et qu'ils devaient porter sur l'épaule une patte d'oie de tissu rouge, dont la symbolique ne peut nous échapper.

Beaucoup disparurent en même temps que les Templiers, laissant d'ailleurs en l'état les chantiers en cours, mais cette communauté a perduré au moins sous le règne de Louis XIV qui fut obligé de prendre des décrets pour tenter de mettre un terme à l'ostracisme dont ils étaient victimes.

Ces cagots font parti des nombreux mystères qui entourent les Templiers et des questions qui ne rencontrent pas de réponse satisfaisante.



Mais nous noterons que ces Compagnons, ceux là même qui refusèrent de construire des Prisons, ont cessé leur activité peu de temps après la disparition du Temple et on peut prétendre alors qu'en supprimant le Temple, Philippe le Bel a supprimé les Cathédrales !

Et ces Cagots, ces porteurs de l'Art Gothique, tout comme leurs protecteurs, appellent au débat, à la réflexion et à la recherche.

Ils nous renvoient à nos travaux et symboles et peut être plus spécialement au Pavé Mosaïque, tant leur approche ne peut se satisfaire de la ligne droite ou des vérités convenues.

Voilà donc les quelques pistes de réflexion que je souhaitais évoquer avec vous, en évoquant le Vendredi 13.

Mais vous l'avez vu, ce jour un peu spécial, si loin et pourtant si près, n'a été qu'un prétexte pour nous donner l'occasion d'approcher un Ordre fascinant et mystérieux.

Ainsi, en tentant de mieux connaître l'Histoire de cet Ordre, sous la double approche du matériel et du spirituel, de l'ésotérisme et de l'exotérisme, nous nous donnons les outils nécessaires pour étudier, alors, la transmission éventuelle de leurs savoirs.

C'est de cette transmission éventuelle ou de tout autre héritage des Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon qu'il nous faut méditer...



Anonymous

